

# communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE NOVEMBRE 1987

## METEOROLOGIE

En novembre, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 6,2 °C, chiffre supérieur de 1,7 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 59 mm de **précipitations** et 54 heures d'**insolation**, représentant respectivement 66 % et 89 % des valeurs moyennes de novembre.

## POPULATION

En novembre, la **population résidente** du canton a augmenté de 212 personnes et se chiffre à 368 818 à la fin du mois. Cette augmentation résulte d'un **gain migratoire** (saisonniers compris) de 133 personnes (arrivées dans le canton : 2 026, départs : 1 893) et d'un **gain naturel** de 79 personnes (naissances : 321, décès : 242). En une année - de fin novembre 1986 à fin novembre 1987 - la population du canton s'est accrue de 1 297 habitants (sans les saisonniers).

## MAIN-D'OEUVRE

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin novembre, à 97 241 (novembre 1986 : 93 657), dont 63 024 travailleurs sous permis B ou C, 6 257 saisonniers et 27 960 frontaliers. En une année - de fin novembre 1986 à fin novembre 1987 - le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 357, celui des frontaliers de 1 964, celui des saisonniers de 263.

A fin novembre, le nombre des **chômeurs complets** inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à 1 989 (1 979 à fin octobre) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 90 (101 à fin octobre). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active, s'élève à 1,2 %.

## ENERGIE

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en novembre à 189,4 millions de kWh (novembre 1986 : 180,9 millions de kWh) et celle de **gaz** à 103,0 millions de kWh (novembre 1986 : 99,7 millions de kWh).



## CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

108 logements, dont 38 villas, ont été **autorisés** en novembre, contre 70 en novembre 1986, ce qui porte à 1 334 le nombre total de logements autorisés à la construction depuis le début de l'année, contre 1 337 pour la même période de l'année précédente.

112 logements, dont 36 villas, ont été **achevés** en novembre, contre 93 en novembre 1986, ce qui porte à 1 498 le nombre total de logements construits depuis le début de l'année, contre 1 654 pour la même période de l'année précédente.

## PACTES DE RESERVE DE PROPRIETE

En novembre ont été enregistrées 133 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 3 747 milliers de francs, contre 244 pactes et 5 570 milliers de francs en novembre 1986.

## TRANSPORTS

L'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton a atteint à fin novembre 230 030 unités, dont 189 870 autos (novembre 1986 : 225 520 véhicules et 186 941 autos).

Au titre du trafic commercial à l'**aéroport de Cointrin**, il a été enregistré durant le mois de novembre 6 922 mouvements d'avions (envols et atterrissages) et 360 994 passagers, contre 6 374 mouvements d'appareils et 338 550 passagers en novembre 1986.

## TOURISME

En octobre 80 622 **hôtes** (86 264 en octobre 1986), dont 72 049 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 243 903, contre 219 100 en octobre 1986.

## INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION

L'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré en novembre une hausse de 0,6 % et s'élève à 114,5 points. En douze mois, il a augmenté de 2,3 %. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) atteint 140,8 points en novembre.

## POURSUITES ET FAILLITES

En novembre, 11 697 réquisitions de poursuite (9 535 en novembre 1986) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 58 séquestres (56 en novembre 1986). Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 1987, il a été enregistré 168 faillites définitives, dont 133 successions répudiées, contre 156 faillites définitives (dont 130 successions répudiées) durant le trimestre correspondant de l'année précédente.